

Energie : le pactole des communes

Le nucléaire est un généreux mécène pour quelques municipalités. Mais l'essor des énergies renouvelables ouvre aussi la voie à de nouvelles recettes locales ●

Pour les miracles, oubliez Lourdes. Il suffit d'aller dans le Cotentin et de regarder de près son tissu économique. Selon une étude publiée en 2024, ce discret bassin est plus dynamique pour les créations d'emplois que des métropoles comme Toulouse ou Nantes ! « Miracle, eldorado... On en parlait beaucoup il y a deux ou trois ans quand le climat national était morose et que notre territoire, à l'inverse, jouissait de perspectives prometteuses », se souvient le sénateur (LR) David Margueritte, ancien président de la communauté d'agglomération. La situation n'a pas changé, bien au contraire.

Favorisé, déjà, par la présence d'une industrie de défense navale, le Cotentin profite de la vitalité d'une filière nucléaire en plein renouveau. Sur quelques kilomètres de presque île se concentrent la centrale historique de Flamanville (Manche), le premier réacteur EPR du pays, l'usine de retraitement des déchets nucléaires et le centre de stockage d'Orano à la Hague. Une densité synonyme de jackpot pour les communes voisines. Avec les taxes qui en découlent, elles se partagent plusieurs dizaines de millions d'euros par an.

A ce jeu, Flamanville sort gagnante. La commune est l'une des plus riches de France par rapport à son nombre d'habitants (1 600). En percevant près de 27 millions d'euros annuels de recettes fiscales, elle dispose d'une trésorerie à faire pâlir des villes dix fois plus peuplées. Ses ressources ont même augmenté depuis le branchement de l'EPR, fin 2024. Longtemps espéré, ce réacteur à eau pressurisé rapporte à l'agglomération quelque 35 millions d'euros supplémentaires par an. Et c'est compter sans un autre projet dans les cartons : le programme « Aval du futur » d'Orano. Une fois en activité, cette nouvelle usine de retraitement de combustible fera encore gonfler les budgets locaux. « Le nucléaire nous offre une autonomie financière, ainsi qu'un niveau de service public et d'équipements incomparables », affirme David Margueritte.

NOUVEAUX RICHES

Le Cotentin est l'un des cas les plus symptomatiques de ces territoires qui tirent bénéfice d'installations énergétiques. Mais il est loin d'être isolé. Dans la seconde moitié du ^{xx}e siècle, plusieurs villages ont vu leur train de vie bouleversé grâce aux retombées associées aux centrales nucléaires et aux barrages.



Baptiste Langlois

Journaliste énergie-climat

Le géographe Teva Meyer avait recensé, il y a quelques années, dans la revue *Hérodote*, l'apparition de ces nouveaux riches. Ainsi, Paluel et Penly (Seine-Maritime), Dampierre (Loiret) ou encore Saint-Alban (Isère) se sont équipés de grands centres nautiques. D'autres ont préféré se doter de bibliothèques ou de médiathèques, parfois très fournies. Celle de Chooz (Ardennes) affiche un ratio impressionnant : 100 000 ouvrages pour 825 habitants. Disposant de son propre Palais des Congrès, Saint-Vulbas (1 250 âmes) rivalise en matière d'équipement avec certaines métropoles régionales. Cette opulence a longtemps valu à la petite commune de l'Ain le surnom « d'émirat de Saint-Vulbas ».

D'autres bourgades françaises ont hérité du même genre de surnom exotique, fleurant bon le pétrole et les liasses de billets. A l'image de Saint-Paul-Trois-Châteaux (« Koweït sur Rhône »), Avoine (« Le petit Koweït d'Indre-et-Loire ») ou encore Vaujany (« Le Koweït de l'Isère »). Cette dernière ne doit pas son salut au nucléaire, mais à l'eau. Les barrages de Grand'Maison et du Verney, propriétés d'EDF, lui rapportent chaque année 15 millions d'euros rien qu'en taxes foncières. Proche de l'Alpe d'Huez, la petite station de ski (350 habitants permanents) a profité de cette aisance pour s'équiper comme les grandes : piscine, spa, patinoire, centre de fitness, bowling, ascenseur incliné... Mieux encore, elle possède près de 70 % de son parc immobilier ! « Une fois cette vague d'aménagements terminée, les maires ont changé d'approche : ils ont utilisé leurs ressources financières pour répondre à des problématiques locales spécifiques, constate Teva Meyer. Certains ont créé une zone franche pour attirer davantage d'industries, d'autres ont débloqué des fonds pour faire venir des médecins. »

Les maires qui ne peuvent pas compter sur le nucléaire ou l'hydraulique pour renflouer leurs

104 000 EUROS PAR AN

Les retombées
fiscales
générées
en moyenne
par un parc
de quatre
éoliennes

Source : Colombus
Consulting

caisses ont une autre solution : les énergies renouvelables, également soumises à une myriade d'impôts. Les éoliennes et panneaux solaires étant bien plus répartis sur le territoire, la richesse est mieux distribuée. Selon les résultats d'une étude conduite par le cabinet Colombus Consulting pour le Syndicat des énergies renouvelables, dévoilée en amont des élections municipales, les énergies vertes ont généré plus de 2,1 milliards d'euros de retombées fiscales pour les collectivités en 2024 (hydroélectricité incluse). « L'écrasante majorité va à l'intercommunalité et aux villes, indique Nicolas Goldberg, l'un des auteurs. C'est une ressource dynamique, en croissance et prévisible pour les municipalités. »

Dans un contexte budgétaire dégradé, ces recettes sont un vrai bol d'air. Surtout pour les petites communes. Elles représentent en moyenne près du quart du budget de fonctionnement des villages les plus ruraux. Et parfois bien plus. A Saint-Georges-sur-Arnon (Indre), les 23 éoliennes et quatre

installations photovoltaïques rapportent par an « 327 000 euros, soit 59 % de toute notre fiscalité locale », détaille Jacques Pallas, le maire depuis 1996. « L'argent des éoliennes » devient alors un levier d'investissement. Sans ces revenus, la mairie de Trois-Rivières (Somme) n'aurait pu construire une nouvelle école ni agrandir sa maison de santé. Celle de Bligny-Le-Sec (Côte-d'Or) n'aurait pas pu se doter d'un second pôle périscolaire. D'autres ont préféré diminuer les impôts locaux, distribuer des chèques énergie ou rétaper les églises, salles des fêtes, etc.

OUTIL D'ACCEPTABILITÉ

Au-delà des retombées fiscales, les énergéticiens qui cherchent à s'implanter acceptent souvent de cofinancer certains projets municipaux. « Sans cet accompagnement, beaucoup ne verraient pas le jour, affirme Jérémie Almosni, délégué général de France Renouvelables. Il peut s'agir de travaux pour moderniser l'éclairage, enfouir des câbles ou protéger certains espaces naturels. Mais également d'actions pour

soutenir l'électrification ou la mobilité, comme l'aménagement de pistes cyclables, d'aires de covoiturage ou l'installation de bornes pour véhicules électriques. »

Au début de son histoire nucléaire, EDF n'agissait pas autrement. Le groupe a d'abord financé des infrastructures de loisirs dans les villes d'accueil des centrales, pour sédentariser ses agents. Puis il a parrainé des équipes sportives, des œuvres sociales et, plus tard, des associations environnementales. Les énergies vertes tentent ainsi de répliquer le modèle développé par le nucléaire, avec la fiscalité comme outil d'acceptabilité. Tout en évitant son principal écueil : instaurer une forme de dépendance vis-à-vis de ces revenus. Car s'ils venaient à disparaître... « Quand on ferme la centrale nucléaire de Fessenheim ou la centrale à charbon de Gardanne, c'est de l'argent qui s'envole, des tensions qui se créent sur tout un territoire », rappelle Teva Meyer. Avec les énergies renouvelables, le pactole est moins gros, mais le nombre de gagnants plus élevé. ✨

